

Image not found or type unknown



Plainte contre mon fils de 13 ans

Par **jet3000**, le **01/05/2012** à **13:22**

Bonjour,
une personne à portée plainte contre mon fils en mai 2010 (13 ans) et j'ai eu connaissance de celle-ci en avril 2012, j'aimerais savoir si cela est normal que je n'ai été averti plus vite de cette plainte.
Dans l'attente de vous lire,
Cordialement.